

Augmentez les salaires pas l'âge de départ à la retraite !

L'inflation s'élève à 6,8 % sur un an et pourrait approcher les 10 % d'ici à la fin de l'année. Selon le ministère du Travail (Dares), en euros constants, les salaires ont baissé de 2,3 % pour les ouvrier·ères, de 2,6 % pour les employé·es et de 3,7 % pour les professions intermédiaires et les cadres ! Pendant que les prix flambent, et menacent la capacité de nombreux·ses salarié·es, retraité·es, privé·es d'emploi à vivre décemment, la fortune des plus riches explose. Les dividendes versés aux actionnaires ont progressé de 32,7 % en un an !

Les bénéficiaires du CAC 40 au 1^{er} semestre 2022 s'élèvent à 72,8 milliards d'euros, soit 53 % d'augmentation par rapport au 1^{er} semestre 2019 !

Dans de nombreux lieux de travail, les salarié·es se mobilisent et gagnent des augmentations générales de salaires. Au lieu d'augmenter le Smic, au lieu de prendre des mesures contraignantes pour obliger les employeurs à augmenter les salaires, le gouvernement répond par des primes et des « chèques inflation », sous condition de ressources. Résultat : des mesures ponctuelles et insuffisantes, qui excluent une partie des salarié·es et fragilisent

les ressources de notre système de Sécurité sociale. Pire, le gouvernement a décidé de jouer la provocation en augmentant l'âge de départ à la retraite ! Il est même prêt à un passage en force en intégrant cette disposition dès cet automne dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS). Le sujet est grave et vient se rajouter aux attaques sur les droits à l'assurance chômage. Alors que notre système de retraites n'est pas en péril, l'objectif est clair : réduire le montant des pensions en allongeant la durée d'activité des travailleurs et travailleuses. Le Medef ne demandait pas mieux ! Clairement, le gouvernement veut nous faire payer une crise économique dont il est le principal responsable, tout en protégeant les profits et les dividendes des actionnaires et des grands patrons.

LES NON-DITS DE LA RETRAITE

- **37 % des retraité·es perçoivent une pension de droit direct inférieure ou égale à 1000 € brut par mois.**
- **Le seuil de pauvreté est de 1102 euros par mois.**
- **38 % des personnes de plus de 60 ans sont aujourd'hui en emploi. Reporter encore l'âge de départ ferait chuter les pensions qui sont déjà de plus en plus faibles du fait des précédentes réformes.**
- **L'espérance de vie en bonne santé stagne à 64 ans en moyenne.**



La CGT revendique :

- Le retour à une retraite à taux plein à 60 ans, avec un taux de remplacement minimum de 75 %.
- Une indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.
- L'ouverture ou la réouverture immédiate des négociations salariales dans les branches, entreprises et administration publique pour l'augmentation de l'ensemble des salaires.
- Un Smic à 2 000 euros brut par mois, soit 15 euros de l'heure sur une base de 32 heures par semaine.
- Une augmentation automatique de tous les salaires dès lors que le Smic est revalorisé (rétablissement de l'échelle mobile des salaires).
- l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique dégagerait 6 milliards d'euros;
- imposer l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes rapporterait 5,5 milliards d'euros;
- supprimer les aides publiques aux entreprises, sans conditionnalité ou contrepartie, rapporterait plus de 150 milliards d'euros;
- soumettre à cotisations sociales les dividendes pourrait rapporter 20 milliards d'euros.

Par notre mobilisation, nous avons gagné en 2020 l'abandon du projet de retraite à points.

70 % des Françaises et Français sont opposés au report de l'âge de départ à la retraite à 65 ans. Une majorité est même favorable à la retraite à 60 ans.

Pour financer le retour de la retraite à 60 ans, la CGT propose notamment :

- 2,4 % d'emplois en plus = 9 milliards de cotisations en plus;
- une augmentation générale des salaires de 3,5 % rapporterait 6,5 milliards d'euros;

Plusieurs organisations syndicales appellent à faire grève et à manifester le 29 septembre. Dans de nombreux secteurs, les grèves s'annoncent d'ores et déjà massives. La mobilisation de chacune et chacun peut changer la donne, soyons au rendez-vous !

La CGT vous invite à débattre partout et à vous engager dans le mouvement pour préserver nos conquises et gagner de nouveaux droits !

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone: 01 55 82 81 94, courriel: orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [WWW.CGT.FR](http://www.cgt.fr)**

La CGT recueille ici vos données personnelles pour le traitement de votre adhésion. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité en contactant notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante: dpo@cgt.fr.